

Dijon, France, 13 Octobre 2024

L'OIV SE FELICITE DE LA DECLARATION MINISTERIELLE DE 37 PAYS QUI SOUTIENT LE SECTEUR DE LA VIGNE ET DU VIN ET REAFFIRME LA CONFIANCE ACCORDEE A L'OIV EN TANT QUE REFERENCE MONDIALE

LA DECLARATION SUIVANTE DU DIRECTEUR GENERAL DE
L'OIV A ETE PUBLIEE AUJOURD'HUI A L'ISSUE DE LA REUNION
MINISTERIELLE DES MEMBRES DE L'OIV ORGANISEE PAR LA
FRANCE :

“ Nous saluons chaleureusement cette déclaration historique. Il s'agit d'une expression essentielle de soutien à l'OIV et au secteur de la vigne et du vin à un moment crucial. Le haut degré de consensus autour de la table illustre la foi dans la science et la coopération qui est au cœur de l'OIV depuis 100 ans. »

Les ministres ont pleinement reconnu la valeur du secteur de la vigne et du vin sur le plan économique, mais aussi sur le plan social et culturel.

Tout en souhaitant se tourner vers l'avenir, ils reconnaissent les défis auxquels le secteur de la vigne et du vin est confronté : durabilité et changement climatique, évolution des modes de consommation et incertitude de l'environnement commercial international.

Les ministres ont unanimement reconnu l'importance de la durabilité pour le vin, le raisin et les produits de la vigne, sur les plans environnemental, économique et social. Ils ont réaffirmé l'importance de la coopération et du partage des connaissances pour favoriser l'innovation. Les pays membres se sont accordés sur l'importance d'une culture du vin globale et inclusive.

En même temps, les ministres ont réaffirmé leur engagement envers l'OIV et l'importance de ses travaux scientifiques pour informer et guider le secteur et favoriser l'harmonisation internationale.



A cet égard, nous nous réjouissons que la nécessité de poursuivre et de renforcer la collaboration avec d'autres organisations internationales ait été soulignée.

Cette déclaration donne à l'OIV un grand élan à l'aube de son deuxième siècle d'existence et renforce son nouveau plan stratégique qui sera adopté lors de la prochaine Assemblée générale du 18 octobre 2024.”.

Note pour les éditeurs :

L'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

L'Organisation internationale de la vigne et du vin est l'organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique de référence au service du secteur vitivinicole mondial.

L'OIV compte aujourd'hui 50 États membres, pays producteurs et consommateurs de raisin et de vin, qui représentent 75 % de la superficie viticole mondiale, 87 % de la production mondiale de vin et 71 % de la consommation mondiale de vin. Deux fois par an, plus de 500 experts travaillent de concert pour évaluer, débattre et approuver par consensus des résolutions portant sur les domaines suivants :

- 1/ Viticulture et raisins de table
- 2/ Œnologie et méthodes d'analyse
- 3/ Droit et économie de la vigne et du vin
- 4/ Santé et sécurité des consommateurs

Depuis un siècle, l'OIV est à l'avant-garde des différents enjeux afférents à la vitiviculture mondiale, fournissant au secteur de la vigne et du vin des normes, des orientations et des informations.

Le centenaire de l'OIV

Le dossier de presse complet sur l'histoire et les événements de l'OIV à l'occasion de son centenaire est disponible sur demande à l'adresse mail suivante : press@oiv.int.

Contact

Pour de plus amples informations, les journalistes sont invités à contacter le service presse et communication de l'OIV

E-mail : press@oiv.int ; Téléphone : +33 (0)1 44 94 80 91

Organisation internationale de la vigne et du vin
Organisation intergouvernementale
Créée le 29 novembre 1924 • Restructurée le 3 avril 2001

Hôtel Bouchu dit d'Esterno • 1 rue Monge • 21000 Dijon
+33 1 44 94 80 91
press@oiv.int
www.oiv.int